

Relevé de décisions de la réunion du 21 février 2020

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Centre Val-de Loire s'est réunie le 21 février 2020 en présence de :

- M. Christian LE COZ, membre permanent titulaire, président ;
- Mme Corinne LARRUE, membre associé titulaire ;
- Mme Isabelle LA JEUNESSE, membre associé titulaire ;
- M. François LEFORT, membre permanent suppléant;
- M. Pierre NOUALHAGUET, invitation permanente, chargé de mission MRAe à la MIGT Paris.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mathieu SANTUNE, chef de la mission d'appui à l'autorité environnementale (MAAE) de la DREAL Centre-Val de Loire.

La séance a été ouverte à 9h30. Les débats ont ensuite porté sur les points suivants :

I. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets de décisions au cas par cas suivants :

Les décisions de non soumission à évaluation environnementale ont été adoptées à l'unanimité des membres délibérants pour les dossiers suivants :

- Modification n°1 du PLU de Monnaie (37)
- Révision n°1 allégée du PLU d'Ymeray (28)

II. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, les avis suivants ont été adoptés à l'unanimité des membres délibérants :

- Révision du PLU de Chaingy (45)
- Révision allégée n°1 du PLUi du Perche Senonchois (28)

III. Plans-programmes, avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale suivants :

- Élaboration du PCAET de la communauté des communes Giennoises (45)
- Élaboration du PCAET de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre (37)

IV. Projets, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, les avis suivants ont été adoptés à l'unanimité des membres délibérants :

- Création de la ZAC de la Vanoise à Olivet (45)
- Création de la ZAC du Clos-Saint-Aignan à Baule (45)
- Demande de permis d'exploitation d'un gîte géothermique à basse température et d'une autorisation d'ouverture de travaux miniers pour le chauffage et la climatisation du futur centre aquatique Balsanéo à Châteauroux (36)

V. Validation, après examen en séance, des projets d'arbitrage sur les avis tacite/explicite :

Sans objet

VI. Décision de délégation de compétence :

Sans objet

VII. Organisation du travail - Coordination des dossiers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire

Christian LE COZ